

Procès-verbal

Séance extraordinaire dûment convoquée du conseil de la Ville de Macamic tenue le 22 mars 2010, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, la conseillère et les conseillers suivants : Denise Dubois, Louis Proulx, Michel Desrochers, Rock Morin, Daniel Paquette et Yvan Verville. Était également présente l'adjointe à la direction générale, Joelle Rancourt.

Le conseiller Daniel Paquette est arrivé à 19 h 10.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2010-03-175

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Michel Desrochers et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer au montant de 88 435,81 \$;
4. Adoption du rapport financier du Comité intermunicipal de gestion des déchets pour l'année 2009;
5. Adoption du règlement d'emprunt No 10-134;
6. Adoption d'un nouveau calendrier des séances du conseil;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Daniel Paquette fait son entrée à la séance, il est 19 h 10.

2010-03-176

3. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : La liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 88 435,81 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2010-03-177

4. **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE GESTION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2009**

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic approuve le rapport financier du Comité intermunicipal de gestion des déchets pour l'année 2009.

Adoptée à l'unanimité.

2010-03-178

5. **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 10-134**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et majoritairement résolu :

QUE : Le règlement d'emprunt No 10-134 décrétant un emprunt de 284 185 \$ pour procéder aux travaux de réfection et à la pose de traitement de surface double dans le chemin des rangs 2 et 3 Ouest.

Vote :	Pour	4
	Contre	3

Adoptée à la majorité.

2010-03-179

6. **ADOPTION D'UN NOUVEAU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil peut modifier le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Le calendrier modifié ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tiendront les lundis et qui débiteront à 19 heures :

11 janvier	9 août
8 février	13 septembre
8 mars	27 septembre
12 avril	12 octobre
10 mai	(11 fête de l'Action de Grâce)
25 mai	25 octobre
14 juin	8 novembre
12 juillet	22 novembre
	13 décembre

QU' : Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Période de questions**

Aucune question.

2010-03-180

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever la séance. Il est 19 h 45.

ADOPTÉ.

Joëlle Rancourt
Adjointe à la direction générale
et secrétaire-trésorière adjointe

Daniel Rancourt
Maire